



## Comité de l'Isère de Tennis de Table

Bureau 213 - 7, Rue de l'industrie - 38327 EYBENS Cedex

Tél. 09-53-62-14-14

Contact@tisere.com - www.ttisere.com



### Sanctions sportives et pénalités financières - journée n°2 phase 1

Div.	P.	N° Club	Equipe	Pénalités	Détail	Détail 2	Montant	Journée
PR	C	01380108	A L ST MARTIN LE VINOUX 1	JA non saisi sous SPID			5 €	J2
PR	C	01380108	A L ST MARTIN LE VINOUX 1	Absence JA			50 €	J2
PR	C	01380098	U.S.T.T. SASSENAGE 3	JA non saisi sous SPID			5 €	J2
PR	C	01380098	U.S.T.T. SASSENAGE 3	Absence JA			50 €	J2
D1	C	01380045	RHODIA CLUB 2	JA non saisi sous SPID			5 €	J2
D1	C	01380045	RHODIA CLUB 2	Absence JA			50 €	J2
D2	D	01380241	CTT CHAMP SUR DRAC 3	Equipe incomplète	1 joueur absent.	Cf. article 6 page 17 du livret du comité	0 €	J2
D3	C	01380098	U.S.T.T. SASSENAGE 5	Résultat non saisi sur Internet	Saisie des résultats non réalisé avant le dimanche 16h00		15 €	J2
D4	D	01380181	TECHE TT 4	Erreur composition d'équipe	2 joueurs brulés : ROCHE Garris (Eq3 en J1) & DELZESCAUX Sylvain (Eq 2 en J1)	Défaite 10-0 avec 0 point rencontre	0 €	J2

Les pénalités sont contestables par écrit sous 15 jours.

Par email (de préférence) : [contact@tisere.com](mailto:contact@tisere.com)

Par courrier

**Date de diffusion :**

8 octobre 2017